

Initiation rapide au nouveau Système de handicap

En arrivant sur le terre de départ, avant le début d'une partie de golf, la première chose que vos partenaires de jeu vont vous demander : « C'est quoi ton handicap ? Oh! tu dois absolument partir du jalon arrière. On gage pour la bière ? Tu dois me donner des coups parce que tu es meilleur, tu pars des bleus ; moi, je pars des jalons avant ! » Encore un qui, sans le savoir, vient de se faire arnaquer par ses compagnons de jeu appliquant des principes maintenant dépassés. Devenez un golfeur avisé avec ce petit exposé rapide sur le système de handicap. J'ai placé les définitions des termes en italique à la fin de ce texte et, entre parenthèses, le nom anglais ou familier.

Assimiler de la théorie est toujours un peu aride, mais indispensable pour avoir un langage commun. Le but du nouveau **Système de handicap** est de rendre le golf plus agréable en permettant aux golfeurs de différents calibres de compétitionner sur une base équitable. La normale du terrain et sa longueur en verges sont les données de base. Les relevés physiques pris sur place (largeur des allées, distance des obstacles, grandeur et dénivelé des verts...) fournissent les informations précises pour définir l'évaluation d'un parcours selon 2 indices : l'*Évaluation* (rating) et le *Slope*.

En fonction de l'habileté d'un joueur qui n'est pas un *Golfeur expert* (justifié par le score de ses 10 meilleures parties sur les 20 dernières), de l'*Évaluation* (rating) et du *Slope*, nous pouvons établir un rapport appelé *Handicap de parcours* (index). Plus la différence sera grande entre le score d'un *golfeur expert* et celui d'un *golfeur moyen*, plus l'évaluation *Slope* sera élevée et plus le nombre de coups (*Handicap de parcours*) qu'un golfeur recevra sera augmenté. Oh là là ! tous ces termes vous donnent le tournis ? Donnez-moi une petite chance afin de tout démystifier.

Commençons par le joueur. Tout le Système de handicap repose sur l'obligation faite au golfeur de conserver, pour consultation publique, le résultat de toutes ses parties. Pour ce faire, il se sert d'un logiciel approuvé par **Golf Canada**. À Saint-Damien, c'est par **Chronogolf** (le même système utilisé pour la réservation des départs) que le joueur entre le score de ses parties. Pour obtenir un calcul de *Facteur de handicap* (index) « fiable », le joueur doit entrer le résultat de 20 parties. Une dernière chose avant la saisie, le résultat doit être épuré conformément au *Contrôle équitable des coups* (CEC) afin d'éliminer les hauts scores qui ne reflètent pas l'habileté réelle du golfeur. Le score de 10 que j'ai fait au trou numéro 8 compte pour le résultat total de ma partie; cependant, il doit être corrigé selon le CEC avant d'être entré dans le système. Après la saisie, une formule mathématique est appliquée à chaque résultat entré. Le *Facteur de handicap* (Index) est la moyenne des 10 plus bas scores qui ont été retenus. Le résultat est un nombre avec une décimale (exemple : 10,3 ou 26,0). Il est du devoir et de la responsabilité du joueur d'avoir un Facteur de handicap (Index) à jour.

Le *Facteur de handicap* (index) devient la donnée de base indispensable à tout joueur. Il s'adapte aussi bien à différents parcours qu'à différents jalons d'un même parcours. C'est la clé, ou le sésame dont le golfeur a besoin pour comparer son habileté par rapport à un *golfeur expert* jouant une partie sur un parcours de difficulté moyenne. Notre victime du début aurait pu dire à l'arnaqueur : « Minute papillon, parlons d'abord de nos *Facteur de handicap* (index) ». Il vient de mettre la table pour établir les règles de base pour la partie ; la bière gratuite, tant convoitée par notre filou, vient de s'éloigner un peu.

Avant de jouer sa partie, le golfeur doit convertir son *Facteur de handicap* (index) en *Handicap de parcours* selon l'évaluation *Slope* du jalon de départ qu'il a l'intention d'utiliser. Le *Handicap*

de parcours est un nombre entier (pas de décimale). Pour y parvenir, le golfeur doit repérer son *Facteur de handicap* (index) sur le *Tableau de handicap de parcours* (charte de conversion) correspondant à la couleur des jalons sur lesquels il jouera. Le nombre ainsi obtenu correspond au nombre de coups auxquels il a droit. Dans l'ancien temps, on utilisait le terme handicap ; aujourd'hui on parle de *Handicap de parcours*. Le joueur procède de la même façon pour tout terrain de par le monde, évalué selon les normes de la USGA et de Golf Canada. Oups ! l'assoiffé devra travailler un peu plus fort s'il veut étancher sa soif aux frais de la princesse et, en plus, il n'est pas arrivé au bout de ses surprises.

Maintenant, la dernière donnée qui entre en jeu pour l'attribution des coups de handicap est l'*Évaluation de parcours* (rating). Celle-ci exprime l'évaluation du degré de difficulté d'un parcours pour un *golfeur expert* qui joue le terrain dans des conditions normales, selon les distances et les différents obstacles qui pourraient influencer son score. On peut dire que l'*Évaluation de parcours* (rating) se compare à la normale du terrain ; pour une normale 72 si l'*Évaluation de parcours* (rating) est de 66,9 c'est que le terrain a été jugé plus facile de 5,1 coups pour le golfeur utilisant ce tertre.

Pour mieux digérer le tout, allons-y d'exemples. Deux joueurs veulent compétitionner en utilisant le même tertre de départ : seul le *Handicap de parcours* sera pris en compte, car l'*Évaluation de parcours* (rating) étant la même elle s'annule. Un autre exemple, les joueurs utilisent des tertres différents ; le joueur utilisant le tertre dont l'indice d'*Évaluation de parcours* (rating) est le plus élevé reçoit des coups supplémentaires correspondant à la différence entre les 2 tertres (le résultat sera arrondi). Notre soiffard devra lutter très fort pour sa bière s'il ne laisse pas le choix du jalon à son adversaire. Désormais, rien ne vous oblige à jouer un tertre à moins que la règle n'ait été fixée pour la tenue d'un tournoi.

Un autre exemple, deux hommes membres de clubs différents décident de jouer à Bellechasse avec le défi « bière »... Tous les 2 ont un *Facteur de handicap* (Index) de 10,8 ; l'un jouera des bleus, l'autre des verts. Selon le *Tableau de handicap de parcours* (charte de conversion), la valeur correspond à 13 sur le jalon bleu et à 11 sur le jalon vert. En plus, celui qui partira des bleus recevra 5 coups de handicap supplémentaires, car la difficulté du terrain est plus grande ($72.0 - 66.6 = 5.4$; arrondi = 5). Ainsi le bleu a 18 coups de handicap et le vert 11. S'il vous plait, fermer votre bouche afin de raccrocher votre mâchoire ! Vous le voyez bien, on n'est plus dans l'ancien temps où le dogme disait que le joueur bleu donnait des coups de handicap, car il était « meilleur » !

Le golf est un sport difficile à cause de l'habileté exigée et qui n'est pas la même d'une personne à l'autre. Le **Système de handicap** vise à aplanir cette différence, mais est tributaire de 2 principes de base : 1- le golfeur doit s'efforcer de réussir le meilleur score possible à chaque partie ; 2- le golfeur doit enregistrer chaque score admissible pour *révision par ses pairs*.

Je termine avec une petite allégorie. Imaginez un jeu vidéo où le héros doit combattre un dragon. Il est confronté à toutes sortes de situations et passe à travers les différents tableaux pour finalement vaincre le monstre. Il accumule des armes, des vies, des habiletés qui lui serviront tout au cours du jeu. Dans une partie de golf, le dragon c'est le terrain que le golfeur s'apprête à affronter. Pour passer à travers les situations d'une partie, il aura besoin de ses coups de handicap proportionnels à ses habiletés qui ont déjà été calculées par le *Facteur de handicap* (index). Pourquoi devrait-il lever le nez sur les outils qui lui sont proposés pour vaincre la bête, alors que le *Golfeur expert* n'en a nullement besoin ?

Pourquoi, lors d'une journée en ski alpin, les skieurs experts ne s'offusquent-ils pas lorsqu'ils descendent des pistes autres que très difficiles ? Pourquoi les skieurs moyens ou débutants osent-ils aller dans ces pistes pour expert ? La réponse est simple, le plaisir de skier. Avec le nouveau Système de handicap, il en va de même pour le golf : le plaisir de jouer. Dorénavant, les femmes comme les hommes peuvent jouer sur 3 terrains dont la difficulté varie en fonction du jalon utilisé. Le principal est de trouver celui qui convient à ses capacités et qui contribuera à avoir du plaisir. Comme le disait le Capitaine Bonhomme : « Les sceptiques seront confondus... »

Luc Girard, Capitaine
5 mai 2016

Définitions :

Contrôle équitable des coups (CEC) : forme de contrôle limitant le nombre de coups qu'on peut inscrire à chaque trou pour un handicap qui reflète mieux les capacités réelles du joueur. Le CEC établit un nombre de coups maximum pour chaque trou selon le *handicap de parcours* du golfeur. Voir la Charte du Contrôle équitable des coups ci-dessous.

Évaluation bogey : représente la difficulté de jeu d'un parcours pour un *golfeur moyen* dans des conditions normales de jeu selon le jalon choisi. L'*Évaluation bogey* équivaut au score probable obtenu, selon le jalon choisi, qui correspondrait à l'une de ses 10 meilleures parties retenues pour le calcul du *Facteur de handicap* (Index) .

Évaluation de parcours (Rating) : degré de difficulté d'un parcours pour un *golfeur expert* dans des conditions normales. Il se traduit par un nombre qui est supérieur ou inférieur à la normale du terrain. Si l'*Évaluation* (Rating) est jugée plus difficile, le nombre sera plus grand que la normale et plus petit dans le cas contraire.

Évaluation Slope : évaluation faisant état de la difficulté relative d'un parcours pour des individus qui ne sont pas experts. La valeur du *Slope* moyen est de 113.

Facteur de handicap (Index) : mesure les capacités réelles d'un joueur sur un parcours de difficulté moyenne. Il est exprimé en chiffres comptés jusqu'à la première décimale (10,6 ou 26,0) et il est utilisé afin d'établir un *handicap de parcours*. Un *facteur de handicap* doit être courant et mis à jour à la suite de chaque ronde.

Golfeur expert : Handicap de 0 sur tous les parcours, coup de départ moyen de 250 verges, atteint le vert en 2 coups sur une normale 4 de 470 verges.

Golfeur moyen : Handicap de 20 environ sur un parcours de difficulté moyenne, coup de départ moyen de 200 verges, atteint le vert en 2 coups sur une normale 4 de 370 verges.

Golfeuse experte : Handicap de 0 sur tous les parcours, coup de départ moyen de 210 verges, atteint le vert en 2 coups sur une normale 4 de 400 verges.

Golfeuse moyenne : Handicap de 24 environ sur un parcours de difficulté moyenne, coup de départ moyen de 150 verges, atteint le vert en 2 coups sur une normale 4 de 280 verges.

Handicap de parcours : représente le nombre de coups de handicap qui est alloué à un joueur, à partir de jalons spécifiques d'un parcours joué, afin d'équilibrer la compétition entre ce joueur et un joueur qualifié expert ayant zéro de handicap. Le handicap de parcours s'exprime par un nombre entier.

Révision par ses pairs : consiste à fournir l'accès au registre des scores et à une liste des *facteurs de handicap* pour révision par les autres membres. Dans tout club se glisse un éternel requis qui joue toujours la meilleure partie de sa vie contre nous ; dans les faits l'a-t-il entré dans le système qui calcule les *facteurs de handicap* ?

Tableau de handicap de parcours (charte de conversion) : c'est un tableau qui convertit le facteur de handicap (index) en *handicap de parcours* en tenant compte de l'évaluation *Slope* à partir d'un ensemble de jalons particuliers.

Charte du Contrôle équitable des coups

<u>Handicap de parcours</u>	<u>Maximum de coups par trou</u>
9 ou moins	2 au-dessus de la normale
10 à 19	7
20 à 29	8
30 à 39	9
40 et plus	10